
Concours d'entrée

Rapport Jury 2026

Approches des Sciences Humaines



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Approches des Sciences Humaines

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 232

Membres du jury : Guillaume BERTHON, Vincent BOLLENOT, Diane GAGNERET, Laurence GIAVARINI, Emmanuel HOURCADE, Jérôme LAUBNER, Marina MESTRE ZARAGOZA, Arnaud MILANESE, Igor MOULLIER, Sébastien PAUTET, Sam RACHEBOEUF-ALLARD, Layla ROESLER

L'épreuve d'ASH 2026 concernait les 232 candidates et candidats admissibles. 220 se sont présentés à l'épreuve. Les notes se sont échelonnées de 2 à 20. La moyenne de l'épreuve a été de 10,76 et la médiane de 11. Les résultats enregistrés montrent que les candidates et candidats sont désormais familiarisés avec l'épreuve et ont été capables dans l'ensemble de présenter des exposés structurés et appuyés sur une bonne connaissance des œuvres au programme.

L'épreuve d'Approche des sciences humaines a ses spécificités qui peuvent dérouter ou inquiéter au premier abord. On rappellera donc ici quelques principes pour aider les futurs candidats et candidates. L'épreuve d'ASH entend les mettre en contact avec des œuvres actuelles, montrant les sciences humaines en train de se faire. Les candidats et candidates se présentent à une école qui forme aux métiers de la recherche : il est donc important qu'ils et elles puissent se confronter au travail ordinaire du chercheur ou de la chercheuse qui consiste à lire des travaux de recherche et à construire à partir de ceux-ci sa réflexion personnelle. Il ne s'agit pas de se confronter à des textes canoniques et de restituer à partir de ceux-ci un savoir pré-établi mais de saisir une réflexion scientifique en train de se faire et d'en restituer la portée et les nuances. L'épreuve a été conçue de manière à ne pas requérir de préparation disciplinaire préalable spécifique durant l'année. Aucune connaissance extérieure aux œuvres au programme n'est exigée : la condition première de la réussite est une lecture attentive et approfondie de ces œuvres. Il est à cet égard conseillé de lire dès l'année d'hypokhâgne les deux œuvres qui resteront au programme l'année suivante. Plus généralement, la meilleure préparation à l'épreuve consiste à commencer le plus tôt possible dans l'année la lecture des ouvrages au programme, afin d'acquérir une véritable familiarité avec leur contenu, leur organisation et leurs méthodes. Cela permettra, comme le jury le constate avec satisfaction depuis de nombreuses années, que l'épreuve d'ASH demeure un exercice d'ouverture et de dialogue avec les œuvres qui font la richesse des sciences humaines.

Les exigences formelles de l'épreuve correspondent à ces grands principes. L'esprit de dialogue qui caractérise l'épreuve se manifeste par le choix de donner à la discussion avec le jury (15 minutes) un temps plus important qu'à l'exposé du candidat ou de la candidate (10 minutes). L'exposé initial se compose de trois temps : l'introduction, le commentaire de l'extrait et l'ouverture. L'introduction doit resituer l'extrait dans l'ouvrage et poser les grands enjeux d'interprétation. Il n'est pas attendu de procéder à une biographie de l'auteur. Il est

recommandé que l'introduction ne dépasse pas deux ou trois minutes et que l'ouverture dure entre deux minutes trente et trois minutes. Le jury souligne l'importance d'équilibrer l'ensemble du propos : des présentations de 8 ou 9 minutes conduisent forcément à passer sous silence plusieurs aspects importants du texte. Une introduction trop longue réduit l'espace du commentaire du texte. Une ouverture trop courte rend impossible d'argumenter de façon précise et cohérente en un laps de temps aussi court. À l'inverse, faire cesser l'analyse de l'extrait à 6 minutes et proposer une multiplicité de références littéraires et philosophiques en guise d'ouverture peine à convaincre car l'effet de liste dénature forcément la pertinence des rapprochements proposés. La non-maîtrise du temps reste cependant un défaut assez rare, ce qui témoigne de la bonne préparation d'ensemble aux exigences spécifiques de l'oral.

L'équilibre entre les parties de l'exposé est une donnée fondamentale à respecter, car chacune permet d'évaluer des capacités spécifiques. Les bonnes introductions permettent de montrer sa connaissance de l'ouvrage, mais aussi de témoigner de son esprit de synthèse et de sa capacité à aller à l'essentiel. Certaines introductions se sont un peu trop étirées, parfois pour avoir tenté de résumer des parties de l'ouvrage n'ayant aucun lien avec l'extrait étudié, ou pour avoir consacré trop de temps à un résumé de l'extrait qui ne saurait se substituer à son commentaire. L'introduction doit d'abord présenter les enjeux de l'extrait et le situer dans l'œuvre. Le jury a été très satisfait de voir que la plupart des candidates et candidats présentent, dès leur introduction, la structure du passage à étudier en rendant compte, souvent avec finesse, des principales étapes de l'argumentation. On leur conseille de ne pas chercher à rester trop longtemps dans des généralités sur l'œuvre afin de ne pas réduire drastiquement le temps passé sur l'extrait soumis à l'étude. Il est utile de marquer verbalement le passage de l'introduction au commentaire : dans certains exposés, il était difficile de savoir où le résumé et la présentation du texte s'arrêtaient, et où commençait le commentaire.

Concernant le commentaire de l'extrait, quelques éléments techniques sont à rappeler. Le jury a eu, à de rares occasions, la surprise d'entendre des candidates et candidats proposer un commentaire composé de l'extrait à analyser sous la forme d'une première partie thématique et d'une deuxième partie tournée vers la discussion critique autour de l'extrait. Ce type de plan est à proscrire : non seulement il ne permet pas de repérer les chevilles argumentatives du texte, mais il parcourt à toute vitesse le fonctionnement même de l'extrait dont les idées et les exemples se retrouvent arasés par une approche thématique souvent univoque. Or tout l'enjeu de l'exercice est bien, dans l'exposé, de scruter attentivement les modalités retenues par les auteurs et les autrices au programme pour administrer une preuve, présenter un exemple, justifier (ou non) un rapprochement entre plusieurs corpus ou différentes idées. La rigueur de l'exercice suppose donc de suivre précisément les grandes articulations de l'extrait afin d'en rendre compte au sein de l'exposé.

Il convient au contraire de prendre en considération la singularité du passage proposé et de suivre sa progression logique, en s'attachant aux articulations, aux marqueurs grammaticaux, au lexique. Les extraits proposés sont porteurs d'une certaine technicité ou d'une abstraction qui sont la marque de l'écriture des sciences humaines et sociales aujourd'hui. Étudier comment un auteur affirme ou prouve est au moins aussi important qu'analyser le contenu et les idées. Le choix du vocabulaire, celui des exemples ou du recours aux chiffres et aux statistiques comme dans *L'événement Anthropocène*, doivent être pris en compte et analysés. Parmi les éléments de forme que le commentaire de texte doit prendre en compte figure le

statut des citations. Trop souvent, celles-ci n'ont pas été analysées en elles-mêmes. Apportent-elles un exemple, un élément de définition, un argument d'autorité ?

De nombreux ouvrages mis au programme procèdent à l'analyse de textes relevant de périodes différentes. Il convient d'être attentif à la nature des textes commentés et à leurs chronologies propres : par exemple chez Jennifer Tamas, une version précise d'un conte traditionnel, un matériau mythologique général, une pièce de théâtre du XVII^e siècle qui évoque l'Antiquité, un roman du XVII^e siècle qui situe l'action au XVI^e siècle, etc. Les candidates et candidats étaient invités à ne pas hésiter à réfléchir en profondeur sur les mécanismes d'interprétation des textes anciens : que peuvent apporter la restitution en contexte ou au contraire l'anachronisme volontaire que pouvait pratiquer F. Leichter-Flack ? De nombreux textes donnaient beaucoup de place à la citation de larges extraits : ces extraits font tout autant partie de la démonstration que le commentaire qu'en font les auteurs et les autrices. Ils appartiennent au mécanisme démonstratif et il est important de s'interroger sur leur statut. Il ne faut pas hésiter non plus à s'en emparer pleinement au moment du dialogue avec le jury, qui peut être un moment d'approfondissement de points simplement signalés dans le commentaire. Dans le cas des chapitres sur les *Liaisons dangereuses* ou sur *La Princesse de Clèves* dans l'œuvre de J. Tamas, notamment, beaucoup de passages cités se font écho et il est nécessaire de bien avoir en tête tout le chapitre lors de l'analyse d'un passage. Dans la mesure du possible, le jury attendra des candidats et candidates non pas d'avoir lu les œuvres en question, mais d'avoir une idée de la façon dont elles sont citées dans les ouvrages au programme et utilisées.

Le jury rappelle que l'objectif de l'exposé et de l'entretien n'est pas forcément de valider la thèse défendue par l'autrice ou l'auteur dont on étudie un extrait. Les candidates et candidats ont souvent été invités à prendre un peu de hauteur de vue par rapport à l'argumentation déployée dans les passages à commenter. Cette distance, tant qu'elle est fondée sur la citation du texte, n'empêche donc pas de montrer les limites ou les failles d'un raisonnement. Le jury s'est toujours félicité de voir les candidates et candidats esquisser un discours critique permettant de souligner les limites ou les biais de certains raisonnements ou de certaines comparaisons forcées. Si cette approche critique sur les textes peut être appréciée, elle ne dispense pour autant pas d'une explication préalable de l'extrait dont il s'agit de restituer la cohérence argumentative en l'inscrivant dans l'économie générale de l'ouvrage. Ainsi, souligner que les rapprochements opérés par Frédérique Leichter-Flack ne tiennent qu'à force d'abstraire les œuvres étudiées de leur contexte de production ou de première réception rendait l'exposé plus pertinent dans la mesure où il se montrait sensible aux techniques argumentatives de l'autrice pour créer les dilemmes moraux qu'elle se propose d'étudier. Il ne s'agit bien entendu jamais de verser dans une posture méprisante à l'égard des énoncés à analyser mais bien de faire fonctionner, au moment de la lecture, une vigilance critique qui permette d'observer comment les auteurs et les autrices construisent l'acceptabilité et la portée épistémologique de leur propos.

L'ouverture n'est en revanche pas le lieu pour proposer des éléments de critique à l'égard des méthodes ou des approches utilisées par les auteurs et autrices au programme. Elle doit avoir en effet pour objectif d'offrir des prolongements pertinents avec l'extrait analysé. Elle suppose de quitter le texte analysé pour se tourner vers une phase d'élargissement et de réflexion qui permet de poursuivre un dialogue informé avec les enjeux des œuvres étudiées. En consacrant l'ouverture à une discussion critique des méthodes employées par tel auteur ou telle autrice au programme, les candidats et candidates commettent non seulement une

erreur méthodologique, mais ils et elles ne rendent pas évaluable leur capacité à envisager des parallèles pertinents ou des élargissements par rapport à tel ou tel aspect de l'ouvrage au programme. Il est à cet égard tout à fait possible de comparer l'œuvre dont est tirée l'extrait à d'autres œuvres au programme, comme de s'appuyer sur des questions d'actualité. Si cette année, avec Jennifer Tamas, plusieurs ouvertures ont légitimement puisé dans le programme de tronc commun en Lettres en mobilisant les *Contes* d'Aulnoy, une telle mention et sa mise en relation avec la question de l'écriture des autrices au siècle classique ne pouvaient suffire. Certaines ouvertures sur ce sujet allaient même jusqu'au contre-sens en prétendant que la voix d'Aulnoy avait, de son temps, été confisquée par Perrault, alors même que la sociabilité galante du XVII^e siècle a constitué un espace de déploiement pour le genre moderne du conte, genre dans lequel la production féminine a été quantitativement supérieure à celle des conteurs. Les ouvertures doivent reposer sur une relative familiarité avec les exemples cités. Des références philosophiques prestigieuses n'impressionneront pas le jury si elles ne reposent pas sur des exemples précis qui pourront être présentés pendant la discussion.

Cette année encore, certaines ouvertures ont débuté alors qu'il ne restait qu'une minute au candidat ou à la candidate pour finir son exposé. Ces ouvertures précipitées, souvent maigres sur le plan conceptuel, ont pris la forme de listes de références qui pouvaient entrer en écho avec l'œuvre au programme ou tentaient une vague mise en lien entre tel aspect d'un texte et une référence insuffisamment développée et/ou maîtrisée. Ainsi, le jury a pu entendre, à quelques secondes de la fin d'un exposé, un parallèle entre la mort d'Akaki Akakiévitch qu'étudie Frédérique Leichter-Flack dans *Le Laboratoire des cas de conscience* et le meurtre de George Floyd le 25 mai 2020 à Minneapolis. Si la question de la douleur face à la mort violente pouvait effectivement faire l'objet d'une discussion, l'exemple ainsi présenté a laissé le jury circonspect puisque, contrairement à ce qu'il advient au personnage de la nouvelle de Gogol lorsqu'il se retrouve sans son manteau, la responsabilité du meurtre de George Floyd par le policier Derek Chauvin est parfaitement établie.

L'ouverture n'a pas pour but de porter un jugement sur l'œuvre, mais de montrer ce qu'il est possible de penser à partir d'elle. Les candidates et candidats sont donc invités à réfléchir à partir de leur propre expérience, dans une démarche inhérente au travail intellectuel en sciences humaines : lire et réfléchir avec un auteur, se réapproprier sa pensée pour l'appliquer à ses propres objets de recherche et centres d'intérêts, dans une démarche rigoureuse et respectueuse de l'œuvre. On recommande ainsi aux candidates et candidats de voir dans ce moment la possibilité de réfléchir plus largement aux enjeux ou aux méthodes développées dans l'extrait à étudier.

Le jury a enfin bien conscience que l'entretien peut être plus stressant encore que l'exposé. Il y a donc lieu d'insister, comme dans les rapports des années précédentes : il ne s'agit pas de piéger les candidates et les candidats ou de les mettre à l'épreuve, mais de les aider à approfondir certaines idées. La dimension de dialogue est fondamentale : tout point de vue est recevable dès lors qu'il est argumenté et appuyé sur des passages précis. L'entretien a pour objectif de revenir sur les propos avancés lors du commentaire et de l'ouverture afin d'ouvrir de nouvelles lectures, de préciser une pensée. Le temps de l'exposé est court et il n'est pas possible d'aborder tous les aspects du texte. Les questions permettent au jury de revenir sur un passage rapidement vu en ayant conscience de la difficulté de l'exercice du commentaire. Il importe de ne pas considérer la phase des questions comme une simple occasion de redite pour des éléments livrés auparavant. Des progrès peuvent encore être faits

quant à la longueur des réponses : trop courtes ou trop longues, elles ne permettent pas d'enclencher une véritable discussion. Plusieurs candidates et candidats se sont lancés dans d'assez longs développements théoriques, avec sans doute le sentiment de sécurité que procure la reprise d'éléments appris par cœur, ou ont répété et parfois reformulé ce qu'ils et elles avaient dit lors de l'exposé. Le souhait du jury est d'abord d'entamer une discussion sur le texte lui-même, à partir de passages précis et de pouvoir entamer un vrai dialogue. Une attitude disponible et attentive est donc essentielle. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises interprétations en soi, mais il est important de pouvoir les justifier et d'essayer de les approfondir. Le jury appréciera que le candidat ou la candidate essaie honnêtement de remanier ses interprétations plutôt que de s'enfermer dans ses certitudes. Cette capacité à reconsidérer une interprétation ne constitue pas un aveu de faiblesse : elle manifeste au contraire une qualité essentielle du travail intellectuel des sciences humaines, qui consiste à confronter ses hypothèses aux textes et à faire évoluer sa réflexion au contact des arguments et des objections.